

## **I. RESSOURCES HUMAINES**

---

---

1. RH – Mise à jour du tableau des emplois suite à la promotion 2025  
*Rapporteur – Monsieur le Président de la Communauté de Communes*

## **II. FINANCES**

---

---

1. FIN – Décision modificative n° 01/2025 – Budget annexe ZA MARLENS  
*Rapporteur – Monsieur le Président de la Communauté de Communes*
2. FIN – Décision modificative n°1/2025 / Budget annexe DEVECO  
*Rapporteur – Monsieur le Président de la Communauté de Communes*

## **III. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE FONCIER ET HABITAT**

---

---

1. AMGT - renouvellement de la convention avec les Communes du territoire pour le service mutualisé relatif à l'instruction des autorisations d'urbanisme  
*Rapporteur – Monsieur le Président de la Communauté de Communes*
2. AMGT – renouvellement de la convention avec les communes pour le service OPTIONNEL mutualisé relatif à l'instruction des autorisations d'Urbanisme en complément de la convention initiale  
*Rapporteur – Monsieur le Président de la Communauté de Communes*
3. AMGT – cession en pleine propriété des parcelles situées au lieudit les Boucheroz Commune de Faverges au SDIS 74 pour la réalisation de la future caserne de secours intercommunale  
*Rapporteur – Monsieur le Président de la Communauté de Communes*

## **IV. ENVIRONNEMENT**

---

---

1. ENV – Sentiers – Intégration itinéraires  
*Rapporteur – Monsieur le Président de la Communauté de Communes*
2. ENV – BIODIVERSITE – Acquisition de parcelles Forêt de Mercier  
*Rapporteur – Monsieur Philippe PRUDHOMME – Vice-président en charge du cycle de l'eau.*

## **V. DECHETS**

---

---

1. DEC – Acquisition d'un véhicule polyvalent de collecte  
*Rapporteur Monsieur Hervé BOURNE – Vice-président en charge de la valorisation des déchets*

## **VI. ECONOMIE**

---

---

1. ECO – Vente des terrains et du bâtiment dénommé « le Galta » situés 786 route du Pont de Laffin Commune de GIEZ

*Rapporteur – Monsieur le Président de la Communauté de Communes*

## **VII. MOBILITES**

---

---

1. ECO – Avenant n° 1 à la convention de délégation de compétence et d'aide financière pour les navettes touristiques entre la Région Auvergne Rhône-Alpes et la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy

*Rapporteur – Madame Marielle JUILIEN – Vice-présidente en charge de la mobilité*

## **VIII. COMMUNICATION**

---

---

Décision n° 10 : reconduction du marché 2023\_DS3\_DEC « Déchets – marché de transport et traitement des déchets »

## **IX. QUESTIONS DIVERSES**

---

---